



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Jugendamt JA

Bureau de promotion des enfants et des jeunes
Fachstelle für Kinder- und Jugendförderung

Bd. de Pérolles 24, case postale 1463, 1701 Fribourg

T +41 26 305 15 49
www.fr.ch/enfance-jeunesse

Fribourg, le 15 janvier 2019

Activités du Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse (BPEJ)

Rapport d'activité 2018

Le Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse (BPEJ) est chargé de développer la politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse. Depuis 2018, il met en oeuvre le plan d'action « Je participe ! » adopté par le Conseil d'Etat en octobre 2017 sur la base de la stratégie du même nom. Il a dit au revoir à Lisa Wyss et souhaité la bienvenue à Catherine Moser qui reprend la fonction de déléguée alémanique à l'enfance et à la jeunesse.

1. Stratégie et Plan d'action cantonal « Je participe ! » et Guide de bonnes pratiques à l'intention des communes

Le Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ) met en oeuvre pour la première année, avec le soutien de Katia Horber-Papazian de l'IDHEAP, les mesures du plan d'action cantonal « Je participe ! » 2018-2021. Adopté en octobre 2017 par le Conseil d'Etat, il repose sur une stratégie transversale au long cours en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse. Le film « Je participe ! », réalisé par les jeunes de la Radio NRV du CO de la Veveyse, retrace avec beaucoup d'humour l'élaboration participative de la stratégie et passe en revue les neuf domaines de son contenu - <https://mailchi.mp/b5c92d8d850e/newsletter-je-participe-394239#Film>.

Le plan d'action « Je participe ! » a fait l'objet d'une présentation devant le Club des questions familiales et le Club des communes du Grand Conseil au printemps 2018.

Avec ce plan d'action en effet, l'accent est désormais mis sur le soutien aux communes, auxquelles incombe, selon la législation en vigueur, la responsabilité de développer la politique enfance-jeunesse. C'est pourquoi la Commission de l'enfance et de la jeunesse (CEJ), pour répondre aux nouvelles orientations de la politique cantonale, a retravaillé les critères d'attribution de la subvention enfance-jeunesse. Elle a également élaboré et validé en juin 2018 un guide de bonnes pratiques à l'intention des communes conçu comme une boîte à outils dans laquelle elles peuvent puiser à volonté pour élaborer leur propre politique (lien : <https://www.fr.ch/bpej/vie-quotidienne/integration-et-coordination sociale/politique-enfance-jeunesse-le-guide-je-participe-a-lattention-des-communes-fribourgeoises-est-disponible>). Ce guide comprend les recommandations formulées par 230 acteurs et actrices du domaine – dont une quarantaine de jeunes – lors de la 3e journée cantonale « Je participe ! » du 15 novembre 2017. Il a été présenté auprès des communes dans le cadre de six séances interactives – une par district – organisées au cours de l'automne 2018 avec le soutien de la Conférence des Préfets. La présentation du guide se fera ultérieurement dans le district de la Gruyère, qui mène un processus propre de régionalisation de sa politique enfance-

jeunesse. L'ensemble des documents relatifs à la stratégie cantonale « Je participe ! » sont téléchargeables sur le site Internet de l'Etat de Fribourg : <https://www.fr.ch/sommaire/politique-cantonale-de-lenfance-et-de-la-jeunesse>.

2. Subvention enfance – jeunesse

La Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) prévoit l'octroi d'aides financières pour les projets qui sont conçus avec, par et/ou pour les enfants et les jeunes. En 2018, sur 45 projets déposés, 32 projets ont été soutenus par la subvention enfance-jeunesse pour un montant total de 170 000 francs. Parmi ces projets, 14 sont francophones, 3 germanophones et 15 sont bilingues. La liste des projets se trouve sur le site Internet : www.fr.ch/enfance-jeunesse. 62 La subvention a notamment permis le soutien à la 3e édition du Festival Juvenalia organisé par Frisbee, qui s'est tenu le 19 mai 2018 sur la place Georges-Python à Fribourg. Il a permis de mettre en valeur les activités mises en place par les nombreuses organisations de l'enfance et de la jeunesse du canton.

3. Projet cantonal FriTime de promotion des activités de jeunesse

L'association FriTime, créée et lancée 2013, résulte de la collaboration entre le Service de l'enfance et la jeunesse, le Service de la santé publique (SSP) et le Service du sport. Elle propose aux communes du canton un soutien pour mettre sur pied des activités extrascolaires gratuites et accessibles à tous les enfants et les jeunes du canton de Fribourg, en leur donnant la possibilité de s'engager et/ou de participer. Elle vise également à associer étroitement le réseau associatif local dans l'organisation d'activités. Depuis cinq ans, l'association FriTime a pu soutenir 17 communes fribourgeoises dans six districts, avec la commune de Gibloux comme dernière arrivée fin 2018. Hauterive, Bulle et Ursy ont poursuivi leur programme d'activités, Hauterive en mettant en place son propre projet alors que Bulle et Ursy ont bénéficié du soutien méthodologique et financier de FriTime pour deux années supplémentaires. L'association cantonale a pris de nombreux contacts avec les communes du canton. Plusieurs communes ont montré de l'intérêt pour mettre en place un projet FriTime dans le courant de l'année 2019. Comme autre outil à disposition des communes, le guide « Petit mais Costaud », qui est téléchargeable sur la plateforme Internet www.fritime.ch, met à disposition divers documents pour l'élaboration d'un projet FriTime au plan local.

4. Projets menés dans le cadre de la coordination interdirectionnelle

Cinécivic et Easyvote

Le BPEJ a participé une deuxième fois à l'organisation du concours « CinéCivic » 2018 dans le cadre du Groupe de travail interdirectionnel mis en place par la Chancellerie.

Un nouveau thème abordé par ce GT est la venue dans le canton de Fribourg du projet Easyvote, promu auprès des communes par la Fédération suisse des parlements de jeunes (FSPJ). Un questionnaire a été rempli par les communes

Encouragement précoce

Un des thèmes-phare de l'année 2018 a été l'encouragement précoce. Le BPEJ a ainsi participé aux deux modules d'échanges et de formation organisés en Sarine sous le nom de « Renforçons le réseau des acteurs de l'encouragement précoce ! ».

Le BPEJ a mené un atelier sur le thème de l'encouragement précoce lors de la Journée « Dialogue » organisée par le Service de la santé publique pour thématiser la dimension transversale de la santé.

Le BPEJ a également mis en évidence les différentes initiatives qui existent en la matière dans le canton de Fribourg lors du séminairerégional sur l'encouragement précoce organisé par Radix et par l'OFAS à Neuchâtel le 8 mars 2018.

Commission cantonale des addictions

Le BPEJ a pris part aux travaux qui ont permis le lancement du Dispositif cantonal d'indication addictions pour les mineurs.

5. Soutien et participation aux projets menés dans les communes

Le BPEJ a participé au cours de l'année 2018 à de nombreuses rencontres avec les communes et s'est rendu notamment aux événements suivants:

- > le Groupe de travail « Qualité de vie en Glâne » ;
- > la Plateforme Jeunesse de la commune de Villars-sur-Glâne ;
- > l'Atelier Jeunesse de la Veveyse (AJV) ;
- > le nouvel Observatoire Jeunesse organisé par le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle ;
- > le Paysage éducatif du Schoenberg coordonné par la Ville de Fribourg ;
- > le Paysage éducatif du quartier du Jura, nouvellement créé par la Ville de Fribourg.

En outre, le BPEJ a pris part à une formation organisée par REPER pour informer les jeunes moniteurs et monitrices des centres d'animation de la Ville de Fribourg sur leurs possibilités de mettre en place des projets par, avec et pour les enfants et les jeunes qui fréquentent les centres et les moyens d'obtenir un soutien de l'Etat.

6. Coordination nationale et romande

2018 a été une année importante sur le plan de la coopération intercantonale. La Conférence nationale de politique de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) a tenu sa première séance plénière à Glaris en septembre. A cette occasion Christel Berset, Déléguée francophone du canton de Fribourg, et Andrea Weik, Cheffe de l'Office des mineurs du canton de Berne, ont été élues co-présidentes de la nouvelle conférence récemment fusionnée en 2017.

La visibilité des offres enfance-jeunesse auprès du public-cible ainsi que la pérennité des politiques enfance-jeunesse dans les cantons ont été choisis par les délégué-e-s cantonaux comme thèmes de discussion lors de la Plateforme « Promotion » de la CPEJ, qui s'est réunie au mois de juin à la Maison des cantons à Berne.

Toujours dans le cadre de la collaboration fructueuse entre les cantons, le BPEJ participe à un projet national piloté par le canton de Zurich avec l'appui scientifique de la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW) qui doit conduire les cantons à établir un « Prozessmanual » ; celui-ci servira de guide méthodologique pour le suivi des politiques locales et cantonales de promotion de l'enfance et de la jeunesse.

Au niveau fédéral, en tant qu'ancienne membre de la Commission de l'enfance et de la jeunesse (CFEJ), la Déléguée francophone a été invitée à prendre la parole lors de la table ronde organisée pour célébrer ses 40 ans d'existence. Elle a également participé à un atelier organisé à Lausanne par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour évaluer la mise en oeuvre de la loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse. Finalement, le BPEJ était représenté lors de la première Conférence nationale sur les échanges et la mobilité organisée le 16 mai 2018 par Movetia à Musée Paul Klee à Berne.

Sur le plan romand, les échanges au sein de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse

(CRDEJ) ont permis d'approfondir le thème de la participation des filles dans les activités de jeunesse ainsi que la visibilité des offres enfance-jeunesse, avec la présentation des sites Internet et des applications mises en place par les cantons du Valais, du Jura, de Genève et de Vaud.

Pour la première année, les délégué-e-s des cantons romands se sont réunis à Neuchâtel pour assurer la coordination des politiques cantonales de promotion des enfants et des jeunes et pour organiser la représentation des cantons romands au sein du comité national de la CPEJ.